

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2020 COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Date de la convocation : 04/07/2020

L'an deux mil vingt,

Le mardi 7 juillet à 18 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame DOMANCICH Lydie, Maire.

Etaient présents : Mesdames LOGNONE Jamila, TARLET Juliette, LE CARBOULLEC Anne et LE BERRE Angélique et Messieurs LE MERRER Daniel, ROMBAUT Philippe, BODIN Arnaud (arrivé à 18 h 45), LE GENTIL Paul, CHAMPAGNAT Pascal et POSTAJIAN Guillaume.

Secrétaire : Madame LE BERRE Angélique a été élue secrétaire.

Mise en place d'un marché d'été gratuit au bourg de LANMODEZ

Madame La Maire donne la parole à Monsieur CHAMPAGNAT Pascal, responsable de ce projet et conseiller municipal élu dernièrement. Il présente à l'assemblée le projet d'un marché d'été à compter du 12 juillet prochain. Il précise que le souhait est de soutenir les producteurs locaux, les circuits courts et l'agriculture biologique mais aussi de créer un temps de rencontre entre les habitants et d'animer le bourg.

Après discussions, le conseil municipal par 7 voix pour, une voix contre (Monsieur LE GENTIL Paul qui précise que la décision est trop rapide et qu'il existe un commerce au bourg)) et trois abstentions (Mesdames LE CARBOULLEC Anne, LE BERRE Angélique et Monsieur BODIN Arnaud)

- **DECIDE** la mise en place d'un marché d'été gratuit au bourg de LANMODEZ
- **PRECISE** qu'un arrêté et un règlement seront rédigés
- **PRECISE** que tout le matériel nécessaire de sécurité sera mis en place par les employés communaux et les bénévoles responsables du marché

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, désigne ci-après les membres du Conseil Municipal aux différentes commissions :

- **LITTORAL** :

Responsable : POSTAJIAN Guillaume

Membres de la Commission : BODIN Arnaud, CHAMPAGNAT Pascal et TARLET Juliette.

- **ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS :**

Responsable : ROMBAUT Philippe

Membres de la Commission : LE GENTIL Paul, LE MERRER Daniel et DOMANCICH Lydie

- **VOIRIE :**

Responsable : LE MERRER Daniel

Membres de la Commission : LE GENTIL Paul, ROMBAUT Philippe, CHAMPAGNAT Pascal et TARLET Juliette

- **SANTE SOCIAL ENTRAIDE :**

Responsable : LOGNONE Jamila

Membres de la commission : LE CARBOULLEC Anne, ROMBAUT Philippe et TARLET Juliette

- **INFORMATION**

Responsable : DOMANCICH Lydie

Membres de la Commission : LE BERRE Angélique, LOGNONE Jamila et LE CARBOULLEC Anne

- **VIE LOCALE**

Responsable : TARLET Juliette

Membres de la Commission : LE CARBOULLEC Anne, CHAMPAGNAT Pascal et ROMBAUT Philippe

- **AVENIR**

Responsable : TARLET Juliette

Membres de la commission : LE CARBOULLEC Anne, LE BERRE Angélique et LOGNONE Jamila

- **PROJETS ET DEVELOPPEMENT**

Responsable : CHAMPAGNAT Pascal

Membres de la Commission : ROMBAUT Philippe, POSTAJIAN Guillaume, LE MERRER Daniel, BODIN Arnaud et LE GENTIL Paul

- **URBANISME**

Responsable : DOMANCICH Lydie

Membres de la commission : BODIN Arnaud, LE MERRER Daniel et CHAMPAGNAT Pascal

- **FINANCES**

Responsable : DOMANCICH Lydie

Membres de la commission : BODIN Arnaud, LE MERRER Daniel et ROMBAUT Philippe

- **TEMPORAIRE** : Mise en place des commissions de quartiers

Responsable : ROMBAUT Philippe

Membres de la commission : LOGNONE Jamila, DOMANCICH Lydie, LE MERRER Daniel et TARLET Juliette.

Sont désignés aux différents syndicats à l'unanimité du Conseil Municipal :

- **VIGIPOL**

- POSTAJIAN Guillaume comme titulaire
- BODIN Arnaud comme suppléant

- **SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE**

- Monsieur LE MERRER Daniel, 1^{er} adjoint comme délégué titulaire et Monsieur ROMBAUT Philippe comme délégué suppléant

- **DELEGUE DEFENSE**

- Madame Lydie DOMANCICH

- **COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.)**

Elu : Monsieur ROMBAUT Philippe

Personnel communal : Mme LAMANDE Anne-Yvonne

CAISSE DES ECOLES

Madame La Maire informe le conseil municipal qu'il s'avère nécessaire de désigner des délégués au sein du Comité de Gestions de la Caisse des Ecoles de LANMODEZ.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **DESIGNE**

- Mme LE CARBOULLEC Anne
- Mme TARLET Juliette
- Mme LE BERRE Angélique
- Mme LOGNONE Jamila

Comme déléguées du conseil municipal au sein du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles de LANMODEZ.

Création d'un site internet sur la commune

Madame La Maire informe le conseil municipal qu'un site internet est en création sur la commune de LANMODEZ. Elle demande l'avis du conseil municipal afin de finaliser ce projet. Elle précise que le coût serait

- de 20 € à l'année pour la réservation du nom de domaine Lanmodez.bzh
- d'environ 6 € par mois pour l'hébergeur OVH

Le conseil municipal à l'unanimité du conseil municipal :

- **EMET** un avis favorable à la création d'un site internet pour la commune de LANMODEZ
- **AUTORISE** Madame La Maire à finaliser ce projet en signant tous documents nécessaires.

Demande de subvention

Madame La Maire informe le conseil municipal que la commune peut être soutenue par le Département pour obtenir une subvention si elle souhaite proposer des spectacles, concerts ou expositions cet été. Le dispositif est baptisé « Cultures Communes en Côtes d'Armor » et permet aux communes dont les projets seront retenus de bénéficier d'une aide du Département plafonnée à 2000 € pour organiser des représentations avant le 21 septembre.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents (11 voix pour) :

- **EMET** un avis favorable à ce dispositif « cultures communes en Côtes d'Armor » sous réserve de l'attribution d'une subvention
- **AUTORISE** Madame La Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Département avant le 12 juillet 2020
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer tous documents nécessaires à cette demande de subvention

MOTION DE SOUTIEN AUX SALARIES DE NOKIA

Le groupe Nokia a repris les activités d'Alcatel-Lucent en 2016, spécialiste dans les équipements télécoms, ce groupe est le second employeur industriel sur Lannion-Trégor Communauté, employant aujourd'hui 772 personnes sur son site de Lannion, notamment dans des domaines stratégiques que sont les réseaux 4G et 5G ou encore la cybersécurité.

Au moment de sa fusion avec Alcatel-Lucent, Nokia s'était engagé à maintenir, voire même à développer, l'emploi. 200 embauches ont ainsi été réalisées et se poursuivaient encore au printemps 2020.

Pourtant, au lendemain même du terme de ses engagements, pris auprès de l'Etat lors de cette reprise, le groupe finlandais annonçait un plan de licenciement sans précédent, le Conseil Social Economique (CSE) extraordinaire de Nokia, en date du 22 juin 2020, annonçait la suppression de 1 233 emplois en France, **dont 402 emplois sur le seul site de Lannion**, soit plus de la moitié des effectifs actuels.

C'est donc une véritable catastrophe qu'annonçait le siège de ce pilier économique trégorois. Ce plan social sans précédent, condamne, à terme, le site de Nokia à Lannion.

Les conséquences de ce plan social, s'il est maintenu, seraient catastrophiques en termes d'emplois, mais aussi indirectement pour tout l'écosystème du bassin de Lannion, sur les services, les commerces, etc... Un emploi supprimé à Nokia, c'est 4 à 5 emplois indirects supprimés dans le Trégor.

Face à cette situation inacceptable, les élus soutiennent sans réserve les salariés de Nokia et s'opposent fermement au plan social annoncé.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents (11 voix pour) :

ADOPTE cette motion de soutien aux salariés de Nokia.

AUTORISE Madame La Maire à signer tout document relatif à ce sujet.

Réalisation d'un bulletin municipal

Madame La Maire informe le conseil municipal qu'il serait souhaitable de réaliser un bulletin municipal d'informations aux habitants de la commune. Elle demande l'avis du conseil municipal. Elle précise qu'une commission « communication information » va être mise rapidement en place.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents (11 voix pour) :

- **EMET** un avis favorable à la réalisation d'un bulletin municipal sur la commune de LANMODEZ
- **AUTORISE** Madame La Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce bulletin municipal

QUESTIONS DIVERSES

- bâtiments communaux : visite prévue par les nouveaux élus le 25/07 à partir de 9 h
- commerce multiservices : Mme La Maire donne lecture du courrier de Mr PLOTON, gérant du commerce multiservices qui souhaite acheter le fonds de commerce. Mme La Maire précise qu'elle rencontre le notaire Maître GUILLOU ayant rédigé le bail le

15/07 pour obtenir plus de renseignements qu'elle transmettra aux conseillers lors du prochain conseil municipal.

- Boîte à idées, doléances des administrés : Mme La Maire souhaiterait que cette initiative soit mise en place. (précisions au prochain conseil)
- Médecin sur la Presqu'île : Mme La Maire donne lecture du courrier reçu de L.T.C. annonçant la bonne nouvelle d'installation d'un médecin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

La Maire,
Lydie DOMANCICH.